Projet de rénovation des Halles

15/11/08

Le garant de la concertation

Compte-rendu du Bureau du 12 novembre 2008

Participants : Ville de Paris (B. Franjou, F. Bodet, Julien Neiertz, du cabinet de M. Hamou Bouakkaz), Parole des Halles (M. Collin), Rénovation des Halles (E. Bourguinat , M. Dubois), associations de commerçants (A. Laborde), comité de quartier (JP. Martin), garant
Excusé : R. Paque

1) Composition du Bureau : P. Grenet, excusé ce jour, représentera désormais le collectif « Parole des Halles ».

2) Calendrier des réunions :
- GTT « métropole » : le garant fera des démarches auprès des deux adjoints qui se sont saisis du dossier avant l'été (MM. Mansat et Julliard) ;
- GTT Canopée : le texte préparé par l'architecte en vue du GTT prévu le 18 novembre est apprécié. Mais il n'est pas d'une compréhension aisée pour un non professionnel (remarques de plusieurs représentants associatifs), et il n'est pas « problématisé » (on ne voit pas les questions et les options rencontrées par le concepteur : remarque du garant). On ne voit pas si la répartition des espaces est modifiée. Par ailleurs, plusieurs membres du Bureau ont demandé que soit communiqué par la Ville ce qui pouvait l'être du calendrier général du projet, en particulier la date prévue des enquêtes publiques requises (ce devrait être vers septembre 2009). Le garant suggère qu'un tel calendrier soit affiché dans le local de la concertation, où d'ailleurs la matériel d'exposition devrait être mis à jour (remarque d'E. Bourguinat). M. Laborde demande à savoir si les partenaires du projet (Ville, RATP, STIF, Unibail) sont d'accord sur le projet et son financement ;
- GTT Espaces publics (27 novembre à 18 h 30): son ordre du jour continuera l'examen des questions interrompu lors de la dernière réunion, en septembre (cf. convocation du 7 novembre) ;
- GTT « populations fragiles ». E. Bourguinat s'inquiète de l'avenir de l'espace provisoire alloué à « Mains libres », et propose de rédiger un cahier des charges pour le local de remplacement à trouver. M. Franjou y pense.

3) <u>Méthodes de travail</u> : le garant rappelle que ce sujet devait être préparé par les membres du bureau. Sa première proposition est de rechercher un meilleur déroulement des séances de GTT, ce qui demande un effort à chacun : à la Ville, dans la préparation des documents introductifs (désigner davantage les questions posées, et les options) ; aux participants, par la mise en forme (écrite) avant la séance des questions sur lesquelles ils veulent une réponse ; au garant, qui doit veiller alors à ce que ces réponses soient effectivement fournies avant la fin de la séance ; au président de séance, qui doit dégager en fin de réunion les conclusions qu'il tire de la discussion. Les participants n'ont pas d'objection. E. Bourguinat insiste pour que les

réponses viennent à la suite de chaque intervention, au lieu des réponses groupées trop souvent pratiquées par la Ville. M. Paque (excusé) a des idées sur le format des GTT.
M. Neiertz informe le Bureau que M. Hamou Bouakkaz, adjoint chargé de la démocratie participative, a entrepris de rencontrer individuellement chacun des participants à la concertation (y compris sans doute le garant, qui lui a demandé RV à plusieurs reprises). Le garant a proposé qu'il vienne rencontrer le Bureau : M. Neiertz a réservé la réponse.

Dernières nouvelles : le GTT « Canopée » prévu le 18 novembre est reporté.

Prochaine réunion du Bureau : **jeudi 11 décembre**, **à 18 h 30**, au local habituel.

Thierry Le Roy